



Montreuil, le 07 Juin 2016

GRÈVE CHEMINOTS

LES DÉCISIONS APPARTIENNENT AUX GRÉVISTES !

Depuis le 09 mars dernier, la Fédération CGT des cheminots a initié un processus de mobilisation afin que de véritables négociations s'ouvrent au niveau du Secrétaire d'Etat aux transports concernant le décret socle, du patronat du ferroviaire sur la CCN et des directions d'entreprises pour des accords d'entreprises.

Malgré des propositions unitaires, avancées au niveau de la branche, l'UTP a fait le choix de ne pas tenir compte de celles-ci dans les négociations.

Rapidement le patronat du ferroviaire a renvoyé les discussions au niveau des entreprises, particulièrement dans le Groupe Public Ferroviaire.

Malgré le temps disponible (3 mois !!!) pour négocier tout au long du processus revendicatif, le gouvernement a choisi les réunions secrètes avec l'UNSA et la CFDT pour forcer l'issue des négociations.

De son côté, la direction de la SNCF, qui souhaitait faire de la réunion du 06 juin dernier une séance conclusive rapide, a été contrainte de négocier sur l'accord d'entreprise.

La Fédération CGT des cheminots, attachée à la négociation sincère et sérieuse à l'appui du rapport de forces, a tenu toute sa place dans cette séquence qui a duré 19H.

La mobilisation des cheminots a permis de faire évoluer favorablement le texte, malgré tout, des points négatifs subsistent.

La Fédération CGT des cheminots a donné les éléments saillants de la négociation aux cheminots ce matin à l'issue des négociations du 06 juin 2016, en attente du texte définitif que doit faire parvenir la direction.

Elle prendra le temps nécessaire de la consultation de ses militants et syndiqués, pour faire connaître sa position sur le texte, sachant que l'accord est ouvert à signature jusqu'au 14 juin 2016.

La CGT, comme depuis le début du processus engagé, livre en permanence ses analyses permettant aux cheminots en grève de se déterminer sur les suites à donner au mouvement. Seules les Assemblées Générales sont souveraines.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

